

# Pour plus de détails sur l'histoire du projet

## PHASE DE GESTATION (2012 au 1<sup>ère</sup> semestre 2019)

Pendant 7 ans le Conseil de l'Union, sur la base des propositions de la Commission Travaux Exceptionnels, a recherché la solution permettant d'améliorer le confort des résidents qui ne pouvaient disposer de climatisation individuelle, en période estivale notamment. Cinq axes de travail ont été privilégiés :

- La climatisation collective des appartements
- La climatisation semi-collective par entrée
- La climatisation individuelle des appartements
- Le raccordement au réseau eau glacée de la Société d'Équipement de la Région de Montpellier (**SERM**)
- La protection solaire de la façade concave orientée vers l'est.

Toutes ces propositions ont été retoquées pour des questions techniques ou administratives sauf l'accord en décembre 2015 par le cabinet Bofill pour la pose de stores type « screen top sun » : proposition rejetée par le Conseil de l'Union pour une question de vitesse du vent sur la résidence.

## PHASE d'ELABORATION (2<sup>nd</sup> semestre 2019 à 2023)

Considérant l'impact généré et à venir du réchauffement climatique et de ses conséquences directes sur notre résidence, l'évolution des mentalités et des administrations a permis de reconsidérer nos demandes et de pouvoir réétudier nos dossiers pour 2 études de faisabilité concernant :

1. La protection solaire de la façade concave orientée vers l'est
2. Rafraîchissement des appartements par eau glacée produite par la SERM

**2020** - 1<sup>er</sup> octobre : l'Assemblée Générale autorise le financement des 2 études de faisabilité.

### 2021

- Structuration de l'organisation du pilotage des projets (CTE, comité de pilotage, accompagnement sur la diffusion de l'information (Assistance à Maitrise d'Usage), etc.).
- Validation de l'ensemble des scénarios à étudier pour la protection solaire (Volet Roulant – Store – Brise Soleil Orientable – persiennes métalliques repliables -tout hauteur avec garde-corps ou sur allège).
- 08 novembre : présentation de l'Avant-Projet-Sommaire de l'étude de faisabilité sur le rafraîchissement.

### 2022

- 04 février : rencontre SERM pour analyse et propositions suite à l'étude SergiE<sup>6</sup> sur le rafraîchissement.
- Sélection des 3 scénarios pour la protection solaire à présenter au cabinet Ricardo Bofill et à la Mission Grand Cœur (Volet Roulant – Store – Brise Soleil Orientable sur allège).
- Décision du conseil de l'Union pour le remplacement des menuiseries à l'identique.
- Communication à l'ensemble des copropriétaires sur les avancées des 2 projets (document 4 pages - 3 ateliers réalisés pour informer le plus grand nombre et répondre aux questions – point d'étape en Assemblée Générale) et la création d'un site internet avec les questions les plus fréquentes (lien : <http://projets.av2e.fr> /Mot de passe « esplanade").

## 2023

- 10 mars : accord du cabinet Bofill pour le remplacement des menuiseries à l'identique du dessin actuel.
- 15 novembre : Le Ricardo Bofill Taller Arquitectura (RTBA) confirme son accord de principe sur la base des accords du 10 mars 2023 pour la pose de BSO individualisé. S'impose à tous les copropriétaires : l'habillage de nez de plancher permettant de cacher les coffres de BSO et d'insérer des entrées et sorties d'air pour la ventilation.
- Cet accord est conditionné à la validation du prototype BSO par RBTA.

## PHASE d'EXPERIMENTATION- Pose d'un prototype de BSO dans la résidence

### 1<sup>er</sup> semestre 2024

- 08 janvier : présentation d'une solution d'ordre privatif avec des stores à lamelles relevables et orientables intégrés dans les vitrages.
- 08 février : accord Mission Grand Cœur pour l'expérimentation prototypes BSO.
- 26 mars : validation CTE -CU pour l'expérimentation et le financement des prototypes BSO.
- 16 avril : accord Déclaration Préalable de travaux de la ville pour la pose de prototypes BSO.
- 23 avril-: Réunion de chantier : sur les objectifs et les exigences des prototypes, y compris les fonctionnalités attendues, les contraintes techniques et esthétiques, ainsi que les spécifications à suivre pour la conception, le développement, la fabrication des prototypes et leur pose en accord avec les copropriétaires dont l'appartement va en être équipé pour la période de test.
- Juin : information des copropriétaires sur la pose et l'expérimentation des prototypes.
- Fin juin- début juillet : pose des prototypes par nacelle (durée du chantier : 3 jours).

### 2<sup>ème</sup> semestre 2024

- Réalisation photos- interviews films -vidéos sur la réalisation des BSO (pose et utilisation).
- Mise en place d'un carnet de suivi de l'expérimentation BSO (la famille qui accueille les BSO font un retour de confort ressenti sur la durée de l'expérimentation).
- Capteurs qui comparent la température entre la pièce équipée du BSO et une pièce équivalente dans le logement (sans BSO).
- Visites de l'appartement témoin par les résidents (l'organisation des visites est en cours).
- Collecte des questions des occupants qui vont visiter le logement concernant l'expérimentation (pose et pratique du BSO).
- Estimation plus précise du coût des BSO et de leur mise en place.
- Point d'étape sur l'expérimentation des BSO aux AG 2024.

## PHASE de BILAN - 1<sup>er</sup> semestre 2025

- Restitution de l'analyse des données collectées et des questions posées par les résidents à l'ensemble des acteurs du projet : cabinet Ricardo Bofill - Mission Grand Cœur – Ville et copropriétaires.
- Chiffre précis du coût des BSO et de leur mise en place en cas de déploiement à l'ensemble de la résidence.
- Atelier 3 de restitution de la phase d'expérimentation des BSO fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025.

## PHASE de DECISION - 2<sup>ème</sup> semestre 2025

Assemblée Générale Extraordinaire pour décider de la poursuite ou non des 2 études de faisabilité courant du 2<sup>nd</sup> semestre 2025

1. Protection solaire de la façade concave de la résidence
2. Rafraîchissement des appartements par eau glacée produite par la SERM.